

**COMMUNE
D'AUBROMETZ**

MAIRIE
19 rue Principale
62390 AUBROMETZ

Tel : 03.21.47.98.95

OBJET :
Avis du Conseil Municipal sur
le dossier d'enregistrement
soumis à consultation sur le
projet de la société BORALEX
EXTENSION FORTEL

Convocation du 03 Avril 2023

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- absent : /
- absent excusé : /
- absent représenté : 1

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°2023/04

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 11 avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aubrometz, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie d'Aubrometz sous la Présidence de Monsieur Francis FAYE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Francis FAYE, Réjean DEBRAY, Christine DUCROQUET, Henri DUJWEZ, Lyélan FACQUEZ, Dominique GOSSET, Marielle LIENARD, Alyson THOMAS, Laurent THOMAS, Sébastien VALLIERE.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

ÉTAIT ABSENT : /

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ : Jackie LARIVIERE a donné procuration à Christine DUCROQUET.

Mme. Christine DUCROQUET est élue secrétaire de séance

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'une consultation du public relative à la demande et au dossier présentés par la société BORALEX EXTENSION FORTEL dont le siège social se situe 71 Rue Jean Jaurès 62575 BLENDÈCQUES, a l'effet d'être enregistré pour la construction et l'exploitation de 7 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison sur le parc éolien situé sur les communes de Fortel-en-Artois et de Villers l'Hôpital.

Le territoire de la commune de Aubrometz est concerné par ce projet.

Par conséquent, le Conseil Municipal est appelé à formuler son avis sur ce projet au plus tard le vendredi 12 mai 2023.

Après délibération, à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur la demande et le dossier présentés par la société BORALEX EXTENSION FORTEL.

**Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Rendu exécutoire selon la publication et l'envoi en Préfecture le 17 AVR. 2023**

Le Maire
Francis FAYE

